

Rapport n°21

Acquistu di un'impresa à a SCI Lesia inde u quatu di a regularizazione di u carrughju Joséphine POGGI

Acquisition d'une emprise à la SCI Lesia dans le cadre de la régularisation de la rue Joséphine POGGI

Par délibération en date du 17 décembre 2021, le conseil municipal a approuvé l'acquisition d'une emprise de 790 m² à détacher de la parcelle BC 84 appartenant à la SCI LESIA ; celle-ci étant incorporée à l'assise foncière de la rue Joséphine POGGI.

Cette acquisition a été approuvée pour un montant de 13 600€

Or, le relevé de géomètre nécessaire à l'établissement du document d'arpentage présente une surface à détacher de 831 m² au lieu de 790 m².

Cet élément nous oblige à délibérer à nouveau et nécessite en conséquence d'abroger la délibération du 17 décembre 2021.

Ainsi, il est proposé d'acheter à la SCI LESIA une emprise de 831 m² à détacher de la parcelle BC 84 pour le prix de 13 600 €

En conséquence, il est proposé :

- D'abroger la délibération n° 2021/DEC/01/17 du 17 décembre 2021 portant acquisition à la SCI LESIA de 790 m² à détacher de la parcelle BC 84 pour le prix de 13 600€
- D'approuver l'acquisition à la SCI LESIA de 831 m² à détacher de la parcelle BC 84 pour le prix de 13 600€
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte de vente et tous documents nécessaires à son établissement.